



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le Centre Communal d'Action Sociale lance son Analyse des Besoins Sociaux (ABS) et vous invite à participer largement à cette grande consultation visant à mieux vous connaître, pour mieux répondre à vos attentes et besoins.

5 CULTURE

Le street art est dans la place !

8-9 MOBILITÉS

Grands projets et sécurité pour tous...

18 ANIMATION

En juin, retrouvons-nous enfin !

PRET VEHICULE



Garage Reynaud-Dulaurier

Vente de véhicules
Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

point S
Pas de stress, il y a point S !

gonthier frères s.a.

**PLUS DE 50 ANS
AU SERVICE DU PNEUMATIQUE**

1, rue de Chamechaude
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 11 11

131, av. Gabriel Péri
38400 ST MARTIN D'HERES
Tél. 04 76 54 36 83

CPY

**Plombier
Chauffagiste**

NOS COMPÉTENCES
Energies Renouvelables
(eau - air - bois - solaire)
Tous types de chaudière
(bois - fioul - gaz - condensation)
Installation Sanitaire
(cuisine - salle de bain)
Climatisation

Port 06.80.99.68.87
17 C chemin du Drac SASSENAGE
E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

AUTO QUAD

Au Garage

FONTAINE

VÉHICULES RÉCENTS & ANCIENS

MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ

06 49 85 97 24 / 04 76 27 27 44
18 av. Jean Jaurès 38600 Fontaine
augarage@yahoo.com

BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE ?

Cassiopée
L'association d'aide à domicile depuis 24 ans

Présence assurée 7j/7
24h/24
365 jours par an

Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts selon la loi de Finances et décrets en vigueur. Règlement par CESU préfinancés accepté.

CASSIOPÉE AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE
8, avenue Pierre-de-Coubertin 38170 Seyssinet-Pariset
www.cassiopée.asso.fr
Agrément qualité N° R/020911/A039/D/117

04 76 70 08 08

Coralie ARAUJO
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Infinity conseils

c.araujo@infinityconseils.com
12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 80 50

RENAULT La vie, avec passion

Renault MOBILITY
Location de véhicules

RENAULT Lambert Automobiles



Lambert Automobiles

DAZIA

Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com

TOUTENVERT
Travaux Publics & Paysagers

ZA Actipole 38113 Veurey Voroize
25 ZI La Gloriette 38160 Chatte
www.toutenvert.fr

Terrassements
Voirie Réseaux Divers
Aménagements urbains
Aménagements paysagers






GRENOBLES MÉTROPOLE

Grenoble Alpes Métropole
LA MÉTROPOLE DU VÉLO

Plus de 450 km de pistes cyclables

grenoblealpesmetropole.fr/velo



PHARMACIES DE GARDE

• Lundi 7 juin

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua
04 76 26 65 72

• Lundi 14 juin

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis avenue de Romans,
04 76 27 52 26

• Lundi 21 juin

Pharmacie des Cuves,
Place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• Lundi 28 juin

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans
04 76 27 09 21

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES

18/04 Kate GRACIA
20/04 Valentin SAVELLI
23/04 Enzo BELLE
24/04 Sevan SABOUNDJIAN
24/04 Fabio SAMSON

• DÉCÈS

18/04 Albert BRACCO
19/04 Roger BRELLE
20/04 Redjem HAMADA
21/04 Philippe TIERSEN
08/05 Fabrice LOISEAU
10/05 Franck PATUREL
10/05 Remigio VEZZU

Ce mois de juin est béni des dieux, tant il représente pour chacun de nous cet horizon obscurci qui s'éclaircit enfin.

Les contraintes sanitaires s'assouplissent, et l'agenda s'étoffe, assurément le signe encourageant que la vie reprend !

Il est temps en effet de renouer avec cette chère convivialité qui nous a tant manqué, et par exemple d'aller au Théâtre entre amis, de se dégourdir les jambes en famille à Faites du sport... C'est aussi l'occasion de pouvoir profiter pleinement de la première participation de Sassenage au Street Art Fest, ou de réserver d'ores et déjà le 4 juillet pour découvrir la nouvelle animation « Vélos rigolos et mobilités douces ».

La page de la crise sanitaire n'est cependant pas encore complètement tournée, l'immunité collective pas encore acquise, et il convient donc que nous restions encore prudents... pour que ça dure !

Se retrouver pour mieux échanger et pour mieux vivre ensemble, tel est aussi l'enjeu de la consultation menée ce mois-ci par le CCAS qui lance en effet l'Analyse des Besoins Sociaux. Voyez en pages centrales, répondez, et ne manquez surtout pas d'en parler autour de vous pour que le taux de participation soit significatif.

Au plaisir de vous retrouver en lecture le mois prochain, ou « en vrai » au hasard de l'un des rendez-vous que propose la vie locale.

Bien à vous,

La rédaction

Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika lorsqu'il est porteur de ces virus.

PRÉVENTION



MOUSTIQUE TIGRE* LUTTONS CONTRE SON INSTALLATION!

À domicile, limiter ses lieux de ponte et de repos :

- couvrir, jeter, vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau
- entretenir le jardin pour réduire les sources d'humidité
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...)
- remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé

Pour en savoir plus :
www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-
Rhône-Alpes

*Anes Aedes albopictus - taille ribeille à l'âge adulte : 5mm

Avec facebook, pas de distance sociale !

Retrouvons-nous sur
@VilleSassenage,
sans masque, entre amis...



Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 270 juin 2021

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - **Rédactrice en chef :** Géraldine Ferronato - **Maquette :** Agence Connivence, Clait
Exécution graphique : Duilio Cusani - **Rédaction :** Déborah Basset, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet **Photos :** Service
communication, DR, Pixabay - **Mise en page :** Déborah Basset, Duilio Cusani, Nathalie Monnet **Impression :** Imprimerie
Courand & associés - **Distributeur :** SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 900 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression
à base d'encres végétales sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement,
blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE
GO sport

ica IMPRIMERIE
COURAND
& ASSOCIÉS



Ça s'est passé récemment...

- ① Sortie de résidence de la Cie l'Effet Railleur avec son spectacle « Prohibition », vendredi 23 avril, Théâtre en Rond ② Remise de composteurs, vendredi 23 avril, centre technique municipal ③ Atelier cirque, Marché des artisans créateurs, dimanche 2 mai, rue François Gerin ④ Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, samedi 8 mai, monument aux morts ⑤ Service Métrovélo, mercredi 12 mai, parc de l'Ovalie.

Le street art est dans la place !

Le Street art a ses Grandes Femmes

Comme annoncé le mois dernier, la halle des sports Jeannie Longo se pare actuellement de l'œuvre poétique réalisée par l'artiste espagnole Lula Goce.

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de vous rendre sur place pour la rencontrer et apprécier son travail grand format débuté le 28 mai, il est encore temps, mais ne tardez pas : le 4 juin après-midi, il sera trop tard !



À la médiathèque...

« **Le Street Art Postal Project 2017-2020** s'expose du 1^{er} juin au 3 juillet

Vernissage mardi 1^{er} juin à 18h30

Du 1^{er} juin au 3 juillet à la médiathèque, venez découvrir la passion de Bernard D-M, Alias BernArt, pour le Mail-Art (ou Art postal).

BernArt aime l'idée qu'un objet puisse vivre sa propre vie. C'est le cas d'une enveloppe durant son voyage postal... Il aime aussi l'idée qu'un timbre sorti de son imaginaire soit validé « officiellement » par l'oblitération de l'institution postale... En 2017, ce créateur de concepts artistiques lance son Street Art Postal Project, sorte de pont entre le Mail-Art et le Street-Art, qui se concrétise par la fabrication de timbres personnalisés au pseudo de street artistes partenaires, collés sur des enveloppes vierges (à l'adresse de BernArt) envoyées à ces mêmes artistes qui les décorent alors d'une œuvre originale, voire aussi la carte qu'elles contiennent. Les enveloppes joliment ornées et affranchies du timbre dédié au projet font ensuite leur postal retour, et à réception, BernArt enrichit sa fabuleuse collection.

Le projet compte 550 collaborations

En bonus...

• Jeudi 3 juin à 14h

Dévoilement symbolique de la fresque réalisée par Lula Goce sur la halle des sports Jeannie Longo, en présence de l'artiste !

• En complément du programme

dévoilé dans le dernier numéro et rappelé ici, quelques murs d'équipements sportifs situés dans le périmètre de la halle des sports Jeannie Longo accueilleront des travaux de collages. Les premiers ont normalement déjà pris place du 28 au 30 mai, et les prochains fleuriront quant à eux de vendredi 11 à dimanche 13 juin, ainsi que samedi 19 et dimanche 20 juin. Ouvrez l'œil, et là aussi, profitez de l'occasion pour rencontrer les street artistes !



validées avec des street artistes du monde entier, pour plus de 400 enveloppes ornées retournées à ce jour.

BernArt aime aussi l'idée qu'une connexion se fasse avec l'artiste, et que son œuvre soit partagée au maximum, pour toucher toujours plus de personnes intéressées par l'art en général, et par le Street-Art et le Mail-Art en particulier.

INFOS : WWW.MAILANDART.COM
FACEBOOK @STREET ART POSTAL PROJECT
+ @BERN ART
INSTAGRAM @STREETARTPOSTAL.

Rendez-vous avec la « Culture hip-hop : le tempo de son époque »

Mardi 15 juin à 18h30



Depuis 2008, l'auteur, journaliste culturel et conférencier Nicolas Rogès a travaillé pour divers magazines et sites web : Libération, l'Abc'drudson et Soul Bag Magazine à travers chroniques, articles de fonds et autres interviews ayant pour sujets le Rap (francophone et américain), la Soul, le R'n'B, le Funk ou le Blues. Il a en outre publié « Move On Up : la Soul en 100 disques » et « Kendrick Lamar : de Compton à la Maison-Blanche » aux éditions Le Mot et Le Reste.

Enfin, il interviewe aussi régulièrement à la

radio ou dans des podcasts (France Inter, RTBF...), et donne des conférences sur la musique et ses liens avec l'Histoire.

INFOS : SASSENAGE.FR ET MEDIATHEQUE.SASSENAGE.FR ET SUR FACEBOOK (@VILLESASSENAGE).

Le temps de l'exposition, une table de présentation d'ouvrages sur le street art sera également en place à la médiathèque, pour en découvrir toute la variété et toute la richesse...



Le Café musical, programmé juste avant cette conférence (17h), sera consacré aux samples (échantillons de musique), très utilisés dans le hip-hop. Petite explication des samples et blind test seront au programme de cette séance plus courte que d'habitude (1h seulement) pour introduire le propos de Nicolas Rogès.

Jardins du Néron : la bonne pioche !

Lundi 17 mai se tenait une visioconférence réunissant élus et riverains à propos du projet Jardins du Néron, situé sur le chemin éponyme.

Voici donc la présentation, telle qu'elle a été faite dans ce cadre.

Etat des lieux

Il s'agit d'un site qui s'étend dans la plaine sur 2,5 hectares, au lieu-dit des Iles, le long du chemin du Néron. Le tènement est composé de plusieurs parcelles appartenant à différents propriétaires.

La particularité de ce site est que ses occupants le sont de fait depuis plusieurs décennies, sans organisation apparente et tout en ayant généré diverses nuisances de voisinage⁽¹⁾.

Figurant en zone d'aléa fort au plan de prévention des risques d'inondations du Drac, le secteur est frappé de contraintes particulières, et il était donc d'autant plus important pour la Ville que se concrétise un projet respectant à la fois le lieu et la sécurité des habitants aux alentours.

2021 : une première phase d'aménagement

Cette première phase couvre une surface de 1,5 hectare. Elle comprend le partage de

l'espace entre un apiculteur à l'ouest, un éducateur canin à l'est, et des jardins familiaux au centre.

Des travaux de première nécessité ont été entrepris en ce début d'année, comprenant :

- le chargement et l'évacuation des déchets stockés sur le site ;
- le démarrage de la démolition de cabanons soumis à un protocole d'évacuation de matériaux non inertes (amiante) ;
- le débroussaillage de certaines parties du site envahies par la friche.

Les aménagements des jardins

Ce sont quarante-six lopins d'une surface comprise entre 80 et 100 m² et gérés par la Ville, qui seront attribués aux Sassenageois qui en font la demande, si tant est qu'ils n'aient pas de jardin sur leur lieu d'habitation. Une allée piétonne plantée d'arbres sera créée en limite nord du site, ainsi qu'une infrastructure légère (cheminements non imperméabilisés) pour la desserte des lots, close par des portails et portillons.

Des places de stationnement seront réparties le long du chemin du Néron.

Des arbres et des arbustes viendront compléter ceux déjà présents aujourd'hui dans une perspective de renaturation, et

ce, sur la totalité du site. Des cabanons existants seront quant à eux maintenus et confortés pour permettre le stockage du matériel et du petit outillage.

(1) Lire dans Sassenage en pages n° 268 – avril 2021, l'article « Au bonheur des jardiniers en herbe et des abeilles ! », page 14.

Le jardinage vous tente ?

Si vous aussi vous souhaitez jardiner votre « petit » lopin de terre, il n'est pas trop tard pour vous faire connaître.

Contactez le service urbanisme : urbanisme@sassenage.fr.

Seul un justificatif de domicile vous sera demandé.

INFOS : SERVICE URBANISME,
04 76 26 85 62.



SOP : bilan et perspectives



Pour la seconde fois depuis sa labellisation Terre de Jeux, Sassenage participait à la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) début février⁽¹⁾.

Une réunion en visioconférence était organisée jeudi 29 avril à l'initiative de Michel Vendra, adjoint délégué aux associations, au sport et à la culture, et de Christine Durand, adjointe déléguée aux affaires scolaires pour dresser le bilan de cette édition 2021

avec l'ensemble des établissements scolaires de la Ville (écoles élémentaires, collège Fleming et lycée Deschaux), et aussi d'amorcer la préparation de la SOP 2022. Malheureusement, ce point n'a pas pu se faire faute de participants, aucun des établissements n'ayant répondu présent, mais pas de quoi entacher pour autant l'enthousiasme de la Ville à se projeter sur l'édition 2022 — et sa troisième participation ! — dont les dates et la thématique seront dévoilées cet été ou à l'automne.

En attendant, au titre de sa labellisation, Sassenage continue à mettre en place des actions de promotion du sport tout au long de l'année, et pas seulement lors de la SOP ! Des temps forts complémentaires devraient ainsi être mis en place prochainement (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire) : Faites du sport dimanche 20 juin, retransmission d'épreuves des Jeux Paralympiques de Tokyo entre le 24 août et le 5 septembre au Théâtre en Rond... Et pour 2022, les idées foisonnent déjà : activités sur le thème du rugby, course cycliste, ou encore parcours culturel en joëlette⁽²⁾ pour les personnes à mobilité réduite...

Faire bouger la Génération 2024

Par ailleurs, partant du constat alarmant que la sédentarité des jeunes conduit à leur surpoids, voire à leur obésité⁽³⁾, la Ville souhaite promouvoir le dispositif national « 30 minutes d'activité physique quotidienne pour la Génération 2024 », en incitant prioritairement les écoles primaires et familles à la pratique de trente minutes de



sport quotidiennes, en plus des trois heures d'EPS hebdomadaires déjà dispensées. Grâce aux deux intervenants sports qu'elle met déjà à disposition des écoles sur le temps scolaire, la Ville souhaite proposer plus d'activités physiques sur le temps périscolaire, et valoriser également des modes de déplacements dynamiques pour aller et revenir de l'école (venir à pied, à vélo, aller au parc en rentrant pour se défouler...).

Il s'agit là d'un véritable enjeu de santé publique auquel la Ville veut apporter sa contribution active. Le service des sports se tient d'ailleurs à la disposition de tous ceux qui sont motivés à rejoindre ce mouvement !

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°267 – mars 2021, l'article « Sassenage joue les Jeux à fond ! », page 4

(2) Fauteuil roulant tout terrain, comportant une seule roue lui permettant ainsi de se faufiler dans les sentiers, même les plus étroits.

(3) En 2019, 18 % des élèves de troisième sont en surpoids, et 5,2 % sont obèses.

Votez pour David !

Mardi 11 mai, David Smetanine s'est envolé pour le championnat d'Europe World Para Swimming, programmé à Funchal (Portugal) du 16 au 23 mai.

Alors qu'il est à l'aéroport, prêt à embarquer, il nous consacre quelques instants, satisfait de sa préparation, et impatient d'être sur place pour renouer enfin avec la compétition, après le report des grandes échéances (ce championnat et les Jeux Olympiques).

Le rendez-vous portugais est d'autant plus important qu'il est qualificatif pour les Jeux, et que moins de cent jours avant Tokyo, c'est aussi l'ultime compétition officielle. Bref, les enjeux sont importants sur le plan sportif (50 m, 100 m et 200 m NL), mais pas seulement...

En lice pour être porte-drapeau de la délégation française paralympique, David est flatté que sa Fédération l'ait choisi. « C'est pour moi un honneur, la reconnaissance de mon parcours d'athlète (champion paralympique 2004, 2008, 2012, 2016), mais aussi de mon engagement au service du sport et du handisport⁽¹⁾. »

Tout Sassenage derrière David

Tout a commencé pour David quand il était licencié et s'entraînait à Sassenage. Il se souvient d'ailleurs avec émotion de sa préparation pour ses premiers Jeux, en 2004 à Athènes. Et pouvoir compter aujourd'hui sur le soutien des Sassenageois pour devenir porte-drapeau serait une nouvelle jolie page dans la belle histoire que le nageur écrit avec la ville.

Et justement, la désignation du couple porte-drapeau des Jeux Paralympiques fait l'objet d'un vote en ligne du 1^{er} au 30 juin sur portonsledrapeau.fr.

Alors si vous souhaitez contribuer à ce que son rêve devienne réalité, votez pour David !

Et en plus d'être sa cinquième Olympiade, et l'occasion de tenter de décrocher une dixième médaille paralympique, Tokyo sera alors aussi une pleine consécration pour ce Sassenageois de cœur.



POUR VOTER EN LIGNE DU 1^{ER} AU 30 JUIN : WWW.PORTONSLEDRAPEAU.FR.

(1) David est notamment ambassadeur du sport en Isère, représentant des athlètes World Para-swimming, membre du Comité des athlètes de l'Association française de lutte contre le dopage, membre de la Commission des athlètes de haut niveau du Comité National Olympique et Sportif Français, membre du Comité des Athlètes Paris 2024...

Engenières : le P+R attendu cet été

Il est question de la mise en place d'un P+R — c'est-à-dire un parking relais — aux Engenières depuis de nombreuses années. Et le voilà enfin d'actualité !

Il devrait effectivement prendre forme cet été. Ainsi, mercredi 21 avril, une réunion d'information se tenait en présence de riverains, d'élus et de techniciens de la Ville, du Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) et du bureau d'études en charge du dossier.

Présentation du projet

Ce parking se situera sur le terrain actuellement occupé par l'éducateur canin ; terrain appartenant au Smmag et mis à disposition de la Ville qui le loue par convention.

Au total, 40 places seront créées, dont deux réservées à la recharge des véhicules électriques. L'accès se fera par des portiques d'entrée, et des barrières pourront par la suite être mises en place si besoin est. Ce

P+R sera signalé par un totem le long de la RD 1532, complété par un autre dispositif positionné à son entrée.

Enfin, un cheminement piéton sera dessiné jusqu'à l'arrêt de bus Les Engenières ; l'idée étant de promouvoir les déplacements multimodaux.

Pour cette première tranche de travaux, le chiffrage prévisionnel s'élève à 160 000 € HT.

Les nuisances pour les riverains

Les habitants du secteur se plaignent des difficultés importantes d'ores et déjà rencontrées pour s'engager en voiture sur l'avenue de Valence, principalement lorsque le trafic est dense mais fluide. Et c'est d'autant plus ardu quand il s'agit de couper deux voies pour prendre la direction de Noyarey. Vitesse et densité de flux sont ainsi les deux facteurs mis en cause, et les riverains se demandent donc si les automobiles supplémentaires venant du parking n'engendreront pas un temps

d'attente encore plus long pour accéder à l'avenue.

Par ailleurs, afin d'éviter ces problèmes d'insertion dans la circulation, certains n'hésiteront sans doute pas à transiter dans les lotissements voisins afin de rejoindre le carrefour à feux du chemin du Clapéro.

Pour ce qui est des vélos, la pose d'une consigne est prévue, mais les six places annoncées paraissent faibles. Toutefois, une augmentation progressive s'envisagera dès que le besoin se fera ressentir.

A noter que les travaux sont pour l'instant annoncés entre les mois de juin et de septembre de cette année, mais le calendrier reste tout de même à affiner. Les habitants proches demandent par ailleurs s'il est possible de décaler ce planning pour qu'ils puissent profiter de leur jardin durant l'été sans subir de nuisances pendant la période des vacances.

Métrocâble : un tracé qui brouille les pistes...

Le tracé de Métrocâble (transport par câble) entériné par le Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) n'est pas celui pour lequel Sassenage a toujours milité, au nord de son territoire⁽¹⁾, afin de réduire l'important trafic de transit qu'elle subit. En effet, le tracé actuel prévoit de relier Fontaine La Poya et Saint-Martin le Vinoux.

Mais alors, point de désengorgement en vue pour les voiries communales ? « La saturation de l'axe des avenues de Valence et de Romans aux heures de pointe est une réalité objective. Son caractère accidentogène aussi. Et nous y sommes d'autant plus attentifs que trois groupes scolaires et le collège sont à proximité, introduit le maire, Christian Coigné. Il est primordial que cet axe soit apaisé et sécurisé, pour les piétons comme pour le développement des mobilités douces. »

Le tracé de Métrocâble au départ de Fontaine est donc un argument supplémentaire pour défendre l'urgence de créer la voie urbaine des Iles depuis Air Liquide, et de détourner la circulation provenant du nord de l'agglomération et du Vercors.

« Clairement, Sassenage n'a rien à gagner avec le tracé actuel de Métrocâble puisque cette massive traversée automobile du territoire communal se poursuivra. Et Sassenage n'a pas à subir encore toutes ces nuisances. C'est pourquoi, après avoir rencontré le président du Smmag, et en accord avec les élus de Sassenage et de Fontaine, il m'importait d'associer aussi les riverains de l'Argentière aux réflexions engagées, notamment sur l'éventualité de déplacer au moins le projet actuel de tracé sur l'avenue de l'Argentière ; laquelle serait reconfigurée, avec intégration d'aménagements tels que trottoirs et piste cyclable sécurisée. Il s'agirait de prévoir aussi quelques ajustements, et ce tracé, qui ne profitera qu'à Fontaine, pourrait alors ne plus survoler le territoire sassenageois. Avec Fontaine, nous avons été force de proposition, et ce scénario que nous avons dessiné réduirait la distance, donc la durée de trajet, et compenserait peut-être aussi le surcoût des études. » Dans ces conditions, Sassenage pourrait mieux concevoir l'idée d'un transport par câble au sud de son territoire, quoi que : « ce tracé alternatif ne

convainc pas les riverains, et le seul tracé pertinent pour Sassenage reste celui que nous défendons entre Air Liquide et le Pont des Martyrs. Cette conclusion est unanime, de part et d'autre de l'avenue de l'Argentière...

Pour conclure plus largement, au-delà du fond, je tiens à saluer la qualité d'écoute et d'échange que nous avons aujourd'hui avec le Smmag par rapport au précédent mandat... Je rappelle en effet que le marché de réalisation de Métrocâble a été attribué en fin de mandat (NDLR : à Poma), dans l'urgence, sans écoute des élus, de Sassenage comme de Fontaine, ni concertation. Et maintenant, malgré notre bonne volonté à tous pour adapter le tracé aux besoins, ça constitue une contrainte administrative majeure. Nous comptons sur la Métropole, le Smmag et Poma pour tenter de trouver une solution acceptable pour tous, et restons bien évidemment en étroite relation sur ce dossier majeur. »

(1) Entre Air Liquide et le Pont des Martyrs.

Un appel solennel pour sécuriser les mobilités

Lors de la séance du 27 avril, chacun des deux groupes siégeant au conseil municipal a présenté un vœu relatif à la sécurisation des mobilités sur Sassenage, mais c'est celui porté par le groupe majoritaire qui a été adopté⁽¹⁾, et transmis à Grenoble-Alpes Métropole, au titre de sa compétence voiries.

Ce vœu insiste sur l'enjeu majeur que constituent les déplacements pour Sassenage. Le trafic de transit enregistré les mardis et jeudis (plus de 18 000 véhicules/jour sur l'avenue de Valence, au niveau de l'allée du Château) a le mérite de poser le cadre, pour mieux évoquer ce que cela implique concrètement pour les Sassenageois : engorgement des avenues de Valence et Romans, saturation des voiries secondaires qui ne sont pas calibrées pour les reports de circulation induits, dégradation de la qualité de vie (pollution, sécurité...).

Pour une réponse globale et cohérente

Une situation dont la Ville s'est largement saisie et fait l'écho depuis de nombreuses années auprès des autorités compétentes (SMTC devenu Smmag, Métropole, État), afin qu'une réponse globale et cohérente soit apportée aux difficultés rencontrées en matière de mobilités sur le pôle nord-ouest, et donc plus précisément sur Sassenage.

« Il faut que tout soit mis en œuvre pour juguler les risques auxquels sont exposés les usagers dans leurs déplacements, et les habitants d'un point de vue plus large, notamment les plus vulnérables (enfants, piétons, cyclistes, pratiquants de modes doux de mobilités...), et l'accident survenu

le 1^{er} avril sur l'avenue de Romans rappelle tragiquement cette impérieuse nécessité de sécuriser ces axes urbains appelés aujourd'hui à remplir une fonction qui dépasse largement leur vocation initiale. »

Et de souligner que la Ville a obtenu de la Métropole que la campagne de traçage des passages piétons, initialement programmée en mai-juin, soit anticipée pour traiter de façon imminente les traversées piétonnes sur l'avenue de Romans, et que des renforcements de signalisation soient aussi effectués au sol et en vertical.

Plus globalement, ce vœu est un appel solennel à la Métropole pour renforcer la sécurité des usagers de la route les plus vulnérables (enfants, piétons...) sur les secteurs identifiés et signalés, notamment à proximité des groupes scolaires, et pour que ce diagnostic soit approfondi à l'échelle du territoire communal (sécurisation des traversées piétonnes, aménagements de réduction de vitesse, signalisation accrue, intégration des contraintes liées au passage des convois exceptionnels sur les deux avenues...).

Le caractère accidentogène de la voie réservée aux bus sur les avenues de Valence et Romans est également soulevé par l'usage et les observations faites au quotidien sur le terrain. La Ville demande donc que cet aménagement soit évalué.

Accélérer sur la voie urbaine des Iles

Enfin, l'urgence de créer la voie urbaine des Iles (liaison Air Liquide-pont des Martyrs) est rappelée, pour capter le transit automobile nord-sud, et ainsi délester et sécuriser la traversée de Sassenage. Une

alternative qui permettrait d'envisager une traversée apaisée de la commune, et d'optimiser par là même la desserte des zones d'activités (Argentière, HyParc), ainsi que l'offre multimodale sur le territoire, conformément au Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération grenobloise. Pour la Ville, ce sont en effet autant de paramètres justifiant la nécessité de tout mettre en œuvre rapidement pour tenir l'objectif de réalisation de cette voirie « d'ici 2030 », tel qu'inscrit au PDU, voire raccourcir le délai de cet aménagement structurant pour Sassenage et pour la desserte de la région urbaine grenobloise sur sa polarité nord-ouest.

Signalons que la voie urbaine des Iles et cette mise en perspective plus globale pour appréhender la question des mobilités constituent la différence majeure entre les deux vœux présentés en conseil municipal. Enfin, au regard de ces enjeux cruciaux, la Ville demande à Grenoble-Alpes Métropole, au titre de sa compétence voiries, d'organiser instamment une réunion avec tous les acteurs (Smmag, État...) « pour traiter la problématique des mobilités dans son ensemble, et que des réponses concrètes soient apportées aux usagers comme aux habitants, pour leur garantir des conditions de mobilités apaisées et sécurisées, et plus largement un cadre de vie préservé ».

(1) 25 voix pour, 8 abstentions. Comme l'ensemble des délibérations, retrouvez le texte intégral de ces deux vœux sur le site internet de la Ville (sassenage.fr), et consultez-les également sur le tableau numérique situé devant la mairie.



Centre Communal d'Action Sociale

Analyse des Besoins Sociaux

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) réalise une consultation strictement anonyme auprès de l'ensemble de la population sassenageoise. Cette démarche s'inscrit dans un processus lancé par le CCAS au titre de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la commune, et du renouvellement de l'agrément de son Espace de Vie Sociale auprès de la Caisse d'allocations familiales de l'Isère.

Recueillir votre avis, coller au mieux à vos besoins et attentes,... tels sont les objectifs de cette consultation qui permettra de développer des actions visant à améliorer le bien vivre ensemble, et de préparer son nouveau projet social.

Votre participation est essentielle !

**Date de limite
à votre participation :
11 juillet
A retourner au CCAS,
1, avenue de Valence.**



TROIS QUESTIONS À... MYLÈNE GOURGAND, ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA COHÉSION SOCIALE ET AUX SOLIDARITÉS, ET VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS

Vous avez pris vos fonctions d'adjointe en pleine crise sanitaire, là où la solidarité prenait

justement pleinement son sens pour tous. Comment avez-vous vécu ce début de mandat ?

Bien qu'issue du milieu médical, je n'avais jamais eu à assumer autant de responsabilités transversales. Et il a fallu en un temps record que j'appréhende mes nouvelles fonctions, m'imprègne des nombreuses compétences du CCAS et en identifie les partenaires...

Si le CCAS joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des publics fragilisés, s'il est connu pour son service dédié au logement social, le portage de repas ou le soutien apporté aux seniors dans leurs démarches, il est aussi un véritable lieu d'échange et de convivialité à travers son espace de vie sociale qui propose, comme la ludothèque, une multitude d'ateliers et animations tout public. C'est un volet qu'il me tient à cœur de mieux faire connaître, pour renforcer le lien social.

En résumé, je dirais que ce début de mandat a été mené tambour battant pour repenser

les actions existantes, piloter de nouveaux dispositifs, et accompagner au mieux les Sassenageois à travers cette période éprouvante. Il m'importe d'ailleurs de saluer l'agilité des agents du CCAS pour que nous réussissions collectivement à « aller vers », dans une période pourtant marquée par les contraintes et la prise de distance.

Parmi les actions que nous avons menées, je citerais « la Ludo au parc » cet été, la campagne téléphonique assurée à l'automne avec mes collègues élus pour nous enquêter des plus de 70 ans, voire identifier de potentielles situations d'isolement, ou encore, en fin d'année, la distribution aux seniors de cartes de vœux et poèmes réalisés par les écoliers, en lien avec le service périscolaire et les directeurs d'école. C'était d'autant plus important qu'en parallèle je devais me résoudre à annuler le repas dansant de Noël, pourtant si cher à nos aînés. Mais assurer leur sécurité était la seule priorité.

Bien sûr, nous avons aussi continué à soutenir les Sassenageois en difficulté, par l'écoute, l'attribution d'aides diverses...

Quels sont pour vous les principaux enjeux de cette Analyse des Besoins Sociaux ? L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une démarche structurante pour ma délégation et, plus largement, pour la Ville. En effet, au-delà de considérations purement administratives — renouvellement de plusieurs agréments au CCAS —, elle permet une connaissance fine de la population.

Ce questionnaire a d'ailleurs été co-construit avec les autres adjoints, dans un souci de transversalité. Soucieuse que cette ABS enregistre un taux de retour significatif, j'ai tenu à ce qu'elle soit considérée comme une action de participation citoyenne, et qu'à ce titre, nous multiplions les canaux offerts aux Sassenageois pour s'exprimer. Ainsi, le traditionnel questionnaire papier sera décliné en version numérique, et il est prévu en outre que nous allions sur le terrain, à la rencontre des habitants, notamment les jours de marchés.

Dans l'attente des résultats de cette consultation — d'ailleurs, à quelle échéance pensez-vous raisonnablement pouvoir les partager et présenter votre projet

social ? —, quels sont les actualités et projets qui vont rythmer l'action portée par le CCAS sur les prochains mois ? Je tiens à ce que le CCAS soit vraiment identifié comme un lieu d'accueil, d'échange et de vie, pour tous. En ce sens, l'agencement intérieur a été repensé, nous avons mis en place des thématiques mensuelles, des animations favorisant l'interactivité... Le renfort de communication par Sassenage en pages et la page Facebook de la Ville nous permet de gagner en visibilité et de capitaliser sur cette approche grand public, pour que chacun se réfère au CCAS par besoin comme par envie. Concernant l'ABS, elle sera disponible jusqu'au 11 juillet, de façon à traiter pendant l'été les données recueillies, impulser de nouvelles actions dès la rentrée, et envisager une présentation plus détaillée de la politique sociale et des services du CCAS à l'automne.

Les nombreuses collectes solidaires que nous avons menées ayant rencontré un vif succès, nous souhaitons les pérenniser, et en créer d'autres, en lien avec les habitants, l'éhpad, les commerçants et les associations de Sassenage. Les animations que nous avons

initiées ont aussi trouvé leur public et nous encourageant à poursuivre dans cette approche familiale. La plateforme téléphonique mise en place pour maintenir le lien avec les personnes âgées ou isolées a aussi été appréciée. Plus globalement, nous allons continuer à privilégier l'intergénérationnel, la mixité et le « aller vers ». La création d'un groupe de travail axé sur le handicap et l'inclusion est notamment dans les tuyaux et viendra compléter d'autres réflexions thématiques déjà engagées.

Nous nous attachons aussi à retisser un vrai maillage avec les partenaires sociaux, et travaillons par exemple avec la Banque alimentaire sur un projet d'épicerie sociale.

Et bien sûr, j'attends beaucoup de la participation des Sassenageois à l'ABS car c'est sur la convergence de leurs besoins et attentes, et des réponses apportées via le CCAS et ses partenaires, que repose l'efficacité de mon action d'élue.

A propos de vous

Âge : Sexe :

Vous vivez ?

Seul(e) En couple Autre :

Dans quel secteur de Sassenage habitez-vous ?

Nord Sud

Centre Haut

Nom de votre rue :

Composition de votre foyer

Avez-vous des enfants ?

Oui Non Si oui combien ?

Quel âge ont vos enfants ?

Enfant 1 : Enfant 2 : Enfant 3 :

Enfant 4 : Enfant 5 : Enfant 6 :

Quel(s) mode(s) de garde utilisez-vous ?

Aucun Multi-accueil/crèche
 Assistant maternel Garde périscolaire
 Emploi à domicile Réseau familial (grands-parents...)

En êtes-vous satisfait(e) ?

Oui Non En partie

Si non ou en partie, pourquoi ?

Horaires non adaptés Tarif

Autre :

A quels services municipaux avez-vous recours pour vos enfants ?

Multi-accueil Jardin de Mélusine
 Restaurant scolaire Garderie du soir Garderie du matin
 Centre de loisirs et/ou multisports Étude

En êtes-vous satisfait(e) ?

Oui Non En partie

Si non ou en partie, pourquoi ?

Connaissez-vous le Relais Assistants Maternels (Ram) ?

Oui Non

L'avez-vous déjà utilisé ?

Oui Non

Connaissez-vous le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) « La Douce Heure » ?

Oui Non

L'avez-vous déjà utilisé ?

Oui Non

Auriez-vous besoin d'autres services pour vos enfants ?

Oui Non

Si oui, lesquels ?

En tant que parent, quels sont les thèmes qui vous préoccupent le plus actuellement ?

La naissance d'un enfant La scolarité/l'aide aux devoirs
 L'orientation de mon enfant, ses études et/ou sa future vie professionnelle
 La communication avec mes enfants
 L'autorité parentale Les écrans
 Les conduites addictives La violence/le harcèlement
 La maladie Autre :

Êtes-vous intéressé(e) par :

Des temps d'écoute, d'accueil et d'information des parents
 Des groupes de paroles/rencontres avec d'autres parents (café des parents)
 Des conférences/débats entre parents et professionnels
 Des activités parents-enfants (ateliers, sorties, lieux de jeux...)
 Rien de tout cela
 Autre :

Votre contexte socio-économique

Situation professionnelle :

En activité En recherche d'emploi En congé parental
 Retraité(e) Étudiant(e)/Lycéen(ne) Collégien(ne)
 Autre :

Situation professionnelle de votre conjoint :

En activité En recherche d'emploi En congé parental
 Retraité(e) Étudiant(e)/Lycéen(ne) Autre :

Si vous êtes en recherche d'emploi, quelle(s) structure(s) sollicitez-vous ?

Mission locale (jusqu'à 25 ans) Pôle emploi
 Mipe (Maison intercommunale pour l'emploi)
 Apec (si vous êtes cadre)

De quelle(s) aide(s) bénéficiez-vous ?

Allocations familiales Allocation logement
 RSA Autre :

Rencontrez-vous des difficultés financières ?

Oui Non

Vous arrive-t-il (classer vos réponses par ordre de priorité, « 1 » étant attribué à votre pratique principale) :

De réduire vos achats alimentaires
 De réduire vos dépenses de santé
 De réduire le paiement d'un loyer ou d'une traite logement
 De réduire vos loisirs
 De réduire vos déplacements
 D'avoir recours aux associations caritatives (lesquelles ?) :

.....
 Autre :

Connaissez-vous le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sassenage ?

Oui, et j'ai déjà sollicité les services
 Oui, mais je n'ai jamais fait de demande
 Non

Si non, pourquoi ?

Je n'en ai pas besoin
 Je ne comprends pas bien quelles sont les missions du CCAS, ni comment il peut m'aider
 Je n'ose pas demander de l'aide



Votre logement et votre cadre de vie

Depuis combien de temps habitez-vous Sassenage ?

.....

Dans quel type de logement habitez-vous ?

- Maison Appartement Chambre meublée
 Ehpad Foyer logement
 Autre :

Vous êtes ?

- Propriétaire Locataire d'un bailleur social
 Locataire d'un logement privé Hébergé(e)
 Colocataire Autre :

Êtes-vous satisfait(e) de votre situation actuelle par rapport à votre logement ?

- Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Financier : loyer/montant des charges
 Taille du logement non adaptée
 Inconfortable, insalubre, mal isolé
 Problème de voisinage

Avez-vous contacté des organismes pour vous aider à résoudre vos problèmes ?

- Oui Non

Si oui, lesquels ?

- Permanence du médiateur en mairie
 Bailleurs sociaux (SDH, Actis...)
 Autre :

Connaissez-vous le dispositif « Tranquillité vacances » assuré par la police municipale de Sassenage ?

- Oui Non

Vos déplacements et vos transports

Dans votre vie quotidienne (travail, courses, loisirs...), quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous principalement pour vos déplacements ?

- Véhicule personnel Covoiturage Marche
 Vélo Transports en commun Aide d'un proche
 Autre (moto, trottinette...) :

Diriez-vous que vous prenez les transports en commun :

- Tous les jours ou presque Plusieurs fois par semaine
 Plusieurs fois par mois Parfois Jamais

Diriez-vous que vous utilisez votre vélo :

- Tous les jours ou presque Plusieurs fois par semaine
 Plusieurs fois par mois Parfois Jamais

De manière générale, rencontrez-vous des difficultés dans vos déplacements ?

- Oui Non

Si oui, lesquelles ?

Trouveriez-vous utile une interface sur le site de la commune afin de favoriser le covoiturage ?

- Oui Non

Le numérique et vous

Disposez-vous d'une connexion internet au sein de votre foyer ?

- Oui Non

Aimeriez-vous bénéficier d'une formation aux outils informatiques (nouvelles technologies) ?

- Oui Non

Souhaiteriez-vous un accompagnement dans vos démarches administratives ?

- Oui Non

Avez-vous déjà consulté les sites de la Ville, sassnage.fr et/ou espace-citoyens.net/sassenage, ou la page Facebook @VilleSassenage ?

- Oui Non

Si oui, pour quel(s) type(s) d'informations :

- Coordonnées des services
 Procédures/démarches administratives
 Inscriptions portail famille
 Autre :

Vos loisirs et vos activités

Pratiquez-vous une activité régulière ?

- Oui, dans le cadre d'une association/club
 Oui, de façon individuelle Non

Si non, pourquoi ?

- Coût de l'adhésion Manque de temps
 Horaires inadaptés Difficultés à se déplacer
 Pas d'intérêt pour moi

Pratiquez-vous une (des) activité(s) sur Sassenage ?

- Oui Non

Pratiquez-vous une (des) activité(s) en dehors de Sassenage ?

- Oui Non

Si oui, laquelle ?

Vous arrive-t-il de vous rendre à des événements culturels (théâtre, cinéma, concerts, expositions...) ?

- Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Tarifs trop élevés Horaires inadaptés
 Besoin d'être accompagné(e)
 Autre :

Si les services municipaux ou CCAS organisaient des sorties, penseriez-vous participer ?

- Oui, certainement Oui, probablement
 Non, probablement pas Non, certainement pas

Quelles activités souhaiteriez-vous voir développées par la Ville ou le CCAS ?

- Culturelles Sportives Bénévoles

Connaissez-vous les ateliers que propose l'Espace Familles du CCAS ?

- Oui Non

Si oui, lesquels ?

Votre santé

Concernant votre bien-être psychologique, diriez-vous qu'il est :

- Très bon Bon Mauvais Très mauvais Ne se prononce pas

Selon vous, que faudrait-il faire pour améliorer votre qualité de vie et de santé à Sassenage ?

.....

Avez-vous déjà renoncé à des soins au cours des douze derniers mois ?

Oui Non

Si oui, pour quel(s) type(s) de praticien(s) ?

Généraliste Spécialiste

Autre :

Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

Délais trop longs Raisons financières
 Difficultés à me déplacer Refus du professionnel

Autre :

Votre culture des risques majeurs

Connaissez-vous le dispositif gratuit « Alerte Citoyens » mis en place par la Ville ?

Oui Non

Êtes-vous inscrit(e) à ce dispositif ?

Oui Non

Connaissez-vous la « Réserve communale de sécurité civile » mise en place par la Ville et constituée de Sassenageois bénévoles ?

Oui Non

Si vous méconnaissiez ces dispositifs, souhaiteriez-vous des informations ?

Oui Non



QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES 11-17 ANS

Es-tu satisfait(e) de l'offre de loisirs proposée par la Ville pour les 11-17 ans ?

Oui Non

En général, trouves-tu que les activités proposées à la jeunesse à Sassenage sont :

Nombreuses et variées Nombreuses mais peu variées
 Pas nombreuses mais variées
 Peu nombreuses et peu variées

Durant ton temps libre, pratiques-tu des activités (2 réponses maximum) ?

Dans ton quartier A Sassenage, en dehors de ton quartier
 Un peu partout dans Sassenage En dehors de Sassenage

Tu ne pratiques pas d'activités

Quel équipement municipal fréquentes-tu le plus régulièrement (3 réponses maximum) ?

Piscine Médiathèque Ludothèque Espace Jeunesse

Théâtre en Rond Centre associatif Saint-Exupéry

Conservatoire de musique

Autres équipements sportifs (skate park, gymnases, piste de dirt, modules de street work out, beach volley...)

Tes attentes en matière d'activités de loisirs, culturelles et sportives

Souhaiterais-tu (3 réponses maximum) :

De nouvelles activités culturelles
 De nouvelles activités sportives
 Des activités moins chères
 Des horaires mieux adaptés
 Des animations et temps de rencontre plus fréquents

Sous quelle(s) forme(s) aimerais-tu voir se développer des activités ?

Sorties à la journée Mini séjours Stages
 Equipements en libre-service

Connais-tu les chantiers jeunes proposés par la Ville ?

Oui Non

As-tu déjà participé à un chantier jeunes ?

Oui Non

Tes modes de déplacement :

Marche Vélo Transports en commun
 Scooter/moto Autre (trotinette...) :

Envisages-tu de passer ton permis de conduire ?

Oui Non

Si oui, avec quel(s) financement(s) ?

Mes économies Job d'été Chantiers jeunes
 Famille Je ne sais pas

QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES SENIORS (+ de 70 ANS)

Vous avez plus de 70 ans, que pensez-vous de ces affirmations ?

Diriez-vous qu'à Sassenage, « il y a tout ce qu'il faut pour bien vieillir » :

Tout à fait d'accord Plutôt d'accord
 Plutôt d'accord Pas du tout d'accord

L'offre d'animation à destination des seniors est suffisante et de qualité :

Tout à fait d'accord Plutôt d'accord
 Plutôt d'accord Pas du tout d'accord

Je sais où demander de l'aide pour mes démarches administratives et/ou en cas de difficultés :

Tout à fait d'accord Plutôt d'accord
 Plutôt d'accord Pas du tout d'accord

Les temps d'échanges entre les générations sont fréquents et de qualité :

- Tout à fait d'accord Plutôt d'accord
 Plutôt d'accord Pas du tout d'accord

Pour vous, qu'est-ce que « bien vieillir » ?

- Vieillir en bonne santé
 Maintenir une bonne activité physique et intellectuelle
 Bénéficier d'une bonne intégration sociale
 Ne pas être une charge pour les siens
 Autre :

Quelles sont vos préoccupations ?

- Le lien social, continuer à voir ma famille et mes amis
 La perte d'autonomie L'adaptation de mon logement
 La santé Les difficultés financières
 Bien vieillir (prévention, activité physique, atelier mémoire...)
 Autre :

Avez-vous des contacts avec des personnes d'autres générations ?

- Souvent Parfois Jamais

Êtes-vous membre d'une association sportive ou culturelle ?

- Oui Non

Vos modes de déplacement :

- Véhicule personnel Marche
 Transports en commun Je demande à ma famille
 C'est difficile pour moi de trouver des solutions pour me déplacer
 Autre :

Avez-vous recours à une aide à domicile ou à un service à la personne ?

- Oui Non

Si oui, pour quelle(s) tâche(s) ?

- Entretien du logement
 Aide aux actes de la vie quotidienne (aide à la toilette...)
 Courses/déplacements
 Entretien du jardin ou de la maison
 Autre :

Avez-vous des difficultés à faire appel à un service d'aide à domicile ?

- Oui Non

Si oui, pourquoi ?

En cas de perte d'autonomie, souhaitez-vous :

- Un maintien à domicile (rester à la maison)
 Une entrée en établissement (éphpad, maison de retraite, résidence autonomie)

Bénéficiez-vous d'un portage de repas à domicile ?

- Oui Non

Connaissez-vous le portage de repas du CCAS ?

- Oui Non

Si oui, l'utilisez-vous ? Oui Non

Si non, pourquoi ?

Ressentez-vous un sentiment d'isolement ?

- Oui Non

Vous avez plus de 70 ans et vous bénéficiez, dans le cadre des fêtes de fin d'année, soit du repas dansant soit du colis de Noël. Votre choix se porte-t-il sur :

- Le repas dansant Le colis de Noël

Avez-vous apprécié le contenu du colis en 2020 ?

- Oui Non

Quels sont les produits « plaisir » que vous souhaiteriez recevoir pour Noël 2021 ?

- Vin, champagne ou spiritueux
 Sirops Terrine Foie gras Chocolat
 Un petit cadeau à conserver (calendrier, sac pour vos courses...)
 Autre :

Le colis vous semble-t-il copieux ?

- Oui Non

Pour ce colis, votre choix se porte de préférence sur la quantité ou la qualité des produits ?

- Qualité Quantité

Afin d'aider les commerçants et les producteurs locaux, apprécieriez-vous un colis composé de moins d'articles mais de plus de produits locaux ?

- Oui Non

Vous avez plus de 70 ans mais ne souhaitez pas recevoir ce colis pour des raisons qui vous sont personnelles. Souhaitez-vous avoir la possibilité de l'offrir à des personnes dans une situation plus précaire ?

- Oui Non

Vos suggestions au sujet de l'action en faveur des plus de 70 ans :

.....



**QUESTIONNAIRE A DESTINATION
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
OU CONCERNEES PAR LE HANDICAP**

Vous êtes en situation de handicap ou vous avez un parent ou un enfant en situation de handicap, que pensez-vous de ces affirmations ?

Les services et activités proposés par le CCAS sont adaptés à mon handicap ou à celui de mon proche :

- Tout à fait d'accord Plutôt d'accord
 Plutôt d'accord Pas du tout d'accord

Les déplacements au quotidien sont faciles :

- Tout à fait d'accord Plutôt d'accord
 Plutôt d'accord Pas du tout d'accord

Je sais où demander de l'aide pour mes démarches administratives et/ou en cas de difficultés, je sais vers qui me tourner pour obtenir de l'aide dans mes démarches ou bénéficier d'accompagnement

- Tout à fait d'accord Plutôt d'accord
 Plutôt d'accord Pas du tout d'accord

Avez-vous des attentes ou des propositions pour améliorer votre vie quotidienne ou celle de votre proche ?

- Groupe de paroles Table ronde
 Équipements. Lesquels ?

Autre :

Les livres sont dans la boîte

Cela faisait plusieurs mois déjà qu'elles étaient attendues, tant aux Côtes que dans la plaine... Elles, ce sont les deux nouvelles boîtes à lire ! Si l'emplacement de la première a été décidé de longue date, en concertation avec l'association des Côtes, la deuxième a quant à elle fait l'objet d'un appel à la population afin que les Sassenageois puissent soumettre l'emplacement le plus pertinent à leurs yeux. Avec une très nette avance (20 votes sur 65 propositions au total⁽¹⁾, c'est l'Ovalie qui l'a emporté. Ceci étant, le site est étendu. Il a donc fallu déterminer le meilleur endroit, avant de faire les démarches nécessaires auprès de Grenoble-Alpes Métropole, propriétaire du terrain.

A noter que la Métropole souhaite réaménager le parc. La pose de cette nouvelle boîte à lire sera alors intégrée au projet global.

Par contre, l'inauguration de la boîte à lire des Côtes est déjà calée : rendez-vous samedi 3 juillet à 10h30 sur le parking de l'église Notre-Dame des Vignes.

⁽¹⁾ Voici la liste complète des propositions et leurs résultats : 20 votes pour Parc de l'Ovalie, 6 pour Bourg (TER, Malle Poste, La Poste), 5 pour Place de l'Europe/Prévert et Hameau du Château, 4 pour Parc Messkirch, 3 pour Carrefour Market/Air Liquide et Rue des Grands Champs, 2 pour Entrée de Sassenage, Furon (au niveau de la passerelle), La Rollandière, Place Jean Prévost, Ecole des Pies, et Gymnase des Pies, 1 pour Halle des sports Jeannie Longo, Commerces des Pies, Pra-Paris, Parc Notre-Dame, Mairie, Piscine, et Vers école ou collège.

La mise aux normes de l'église terminée

Les travaux de restauration de l'église de Notre-Dame des Vignes sont achevés. Voici leur teneur pour rappel : mise en place d'une scène inclinée en structure bois, fourniture et pose de bancs religieux, et installation d'un système de chauffage par le sol (plancher chauffant). L'inauguration est prévue samedi 3 juillet à 11h, dans la foulée de celle de la boîte à lire des Côtes.



Un accès sécurisé

L'installation d'une passerelle pour le franchissement du fossé syndical qui passe sous l'avenue de Valence et qui longe le Clos Rimbaud sur sa limite Nord, était d'actualité entre le bouclage de ce numéro et sa distribution. A l'heure où vous avez ce magazine entre les mains, elle devrait donc avoir été posée. Si tel n'est pas le cas, ce ne devrait être qu'une affaire de jours...

Soulignons que ces travaux répondent à une demande de sécurisation piétonne pour accéder à l'arrêt de bus La Rollandière.

La ville en jaune et orange



Cet été, Sassenage se parera de jaune et de orange. Ce sont en tout cas les deux dominantes sélectionnées pour égayer les parterres floraux de la ville. Deux couleurs dites chaudes qui n'ont évidemment pas été choisies au hasard. La symbolique du jaune est la joie de vivre, la bonne humeur, la lumière et l'amitié. Quant au orange, il transmet la joie, le plaisir, l'énergie, l'optimisme, ainsi que la santé ! Exactement ce dont nous avons tous besoin en ces temps pénibles.

Les massifs formeront donc de lumineux camaïeux de jaune et de orange, représentant la course du soleil, allant du timide soleil matinal jusqu'à son flamboyant coucher en soirée...

Pour ce qui est de la forme de ces ensembles floraux, on pourra retrouver du buisson fleuri, ébouriffé, du bouquet élancé, mais aussi du buisson compact, de la tige élancée ou encore du volubile divergeant.

Tout un programme donc, savamment orchestré par les agents du service espaces verts qui ont réalisé les plantations dans le courant du mois de mai. Les projections étant prometteuses, on a hâte de voir tout ça en vrai !

Panneau de chantier

D'ici peu, la Ville annoncera ses chantiers à l'aide du panneau ci-contre.

De quoi informer les Sassenageois de la nature du chantier qui se déroule, mais aussi de sa durée et de son coût.

Le moyen de savoir rapidement ce qu'il se passe près de chez vous, et dans la commune en général !

Ici, la Ville de Sassenage investit pour l'amélioration de votre cadre de vie

NATURE DU CHANTIER

DURÉE DES TRAVAUX

COÛT DE L'OPÉRATION

FINANCEMENT

Ils sont la Ville La musique à cœur



Pour le deuxième rendez-vous de cette rubrique lancée le mois dernier et consacrée à la mise en lumière du travail des agents de la Ville, les professeurs de musique du conservatoire à rayonnement communal Alfred Gaillard (CRC) sont à l'honneur. Malgré les contraintes et difficultés à surmonter, notamment d'ordre technique pour assurer certains cours en distanciel, ils ont su traverser les confinements successifs en gardant le contact avec leurs élèves ; des élèves dont la motivation est d'ailleurs, pour beaucoup, restée intacte.

Lise Taupinard, professeure de harpe enfants et adultes, en charge de l'éveil musical des moins de six ans au CRC, et également intervenante musicale dans les structures petite enfance et dans les Cham (Classe à Horaires Aménagés Musique), et Anne Zangoli, professeure de hautbois et coordinatrice de la pratique des ensembles et des concerts, reviennent sur cette période compliquée.

« Lors du premier confinement, nous nous sommes vite adaptés pour mettre en place des cours en visioconférence. Je n'ai pas eu d'appréhension car je donnais déjà des cours à distance depuis quatre ans à une élève que j'accompagne, qui habite désormais au Canada. En revanche, ce n'est

pas adapté à tous les âges : avec les moins de six ans, le temps devant les écrans doit être limité. Je leur ai donc envoyé des petites séquences ludiques afin qu'ils puissent s'exercer avec leurs parents, que je remercie d'ailleurs pour leur investissement. Pour la formation musicale, nous avons dû fractionner les classes par niveau et affinité. Les élèves de troisième cycle et des Cham ont quant à eux été plus chanceux puisqu'ils ont pu continuer à pratiquer en présentiel au Conservatoire, en petits groupes, lors des deuxième et troisième confinements, introduit Lise Taupinard. Je suis très fière de mes élèves : ils sont restés motivés, ont continué à progresser, et ont même gagné en autonomie. Nous sommes vraiment tous impatients de retrouver un fonctionnement normal car la visio n'est pas optimale en termes d'apprentissage (perte des nuances de sons, décalage, contrôle du placement des doigts...).

Pour nous permettre de poursuivre l'enseignement musical dans les meilleures conditions possibles tout en limitant au maximum l'utilisation de notre matériel personnel, la Ville a équipé des salles en mairie et au centre associatif, et le CRC devrait l'être à son tour en septembre.

Des efforts salués par tous ! Personnellement, j'ai bon espoir de pouvoir intervenir à nouveau auprès des tout-petits en juin. »

Pour Anne Zangoli : « La musique, ça se partage. Notre métier, c'est avant tout du contact, alors la pandémie et ses nombreuses restrictions ont été un coup dur. Nous avons fait preuve d'agilité et d'une grande capacité d'adaptation. Certains élèves ne sont pas à l'aise avec le principe même de la visio, d'autres sont perturbés dès que leurs parents sont dans la même pièce. Les problématiques ne sont pas les mêmes selon l'âge et le niveau, il faut donc là aussi faire preuve de souplesse ! Les sons sont déformés en visio directe, nous demandons donc à nos élèves de s'enregistrer et de nous transmettre leur travail afin d'évaluer leurs progrès. Côté scène, il y a forcément eu beaucoup de déception à chaque annulation, chez les petits comme chez les grands ; le dernier concert ayant eu lieu en février 2020 au Théâtre en Rond. Nombreux sont les élèves qui attendent ces rendez-vous avec beaucoup d'enthousiasme. En être privés a été dur moralement. Nous avons donc tenu à maintenir des moments de partage musicaux en petit comité, pour que tous puissent avoir le plaisir de jouer ensemble, quels que soient leur âge ou leur niveau. Avec le déconfinement, de nouvelles perspectives s'ouvrent enfin, et nous espérons même pouvoir remonter sur la scène du Théâtre le 24 juin pour le concert d'été, et jouer à l'occasion de la fête de fin d'année du CRC prévue le 30 juin ».

REPÈRES En 2021

389 élèves
25 enseignants
36 disciplines individuelles et collectives
18 instruments enseignés
296 heures de cours hebdomadaires
4 intervenants musique pour les 669 élèves des classes élémentaires
55 élèves en Cham en partenariat avec le collège Fleming
117 h dispensées au Multi-accueil et au Ram

“ Je suis très fière de mes élèves : ils sont restés motivés, ont continué à progresser, et ont même gagné en autonomie ”



Bons baisers des villes jumelées

Voilà comment Sasso Marconi (Italie) et Messkirch (Allemagne) ont traversé la crise sanitaire, en versions originale et sous-titrée, en attendant de pouvoir mieux se retrouver entre villes jumelées !

Sasso Marconi

« Cari amici, le attività dell'Associazione per il Gemellaggio sono state sospese a causa del Covid-19 ma la volontà di mantenere i legami d'amicizia non è mai venuta a mancare. Stiamo progettando di attivare incontri on-line e percorsi virtuali per far conoscere il nostro territorio e le nostre tradizioni, da condividere con i paesi gemelli, in attesa di poter riprendere i viaggi, lo scambio di ospitalità, le passeggiate sui sentieri degli Appennini e del Vercors, le visite dal vivo e tutte quelle interessanti esperienze utili a consolidare la nostra conoscenza. Vi terremo informati sulle prossime iniziative. Un grande saluto e un arrivederci da tutta Sasso Marconi ! »

Chers amis de Sassenage, les activités de l'Association de Jumelage ont été suspendues à cause du Covid-19 mais la volonté de maintenir les liens d'amitié n'a jamais failli. Nous envisageons d'organiser des rencontres en ligne et des parcours virtuels pour faire connaître notre territoire et nos traditions, pour partager avec les pays jumelés, en attendant de pouvoir reprendre les voyages, les échanges d'hospitalité, les promenades sur les sentiers des Apennins et du Vercors, les visites en vrai et toutes ces expériences intéressantes utiles pour consolider nos connaissances. Nous vous tiendrons informés des prochaines initiatives. Un grand salut et un au revoir de la part de tout Sasso Marconi !



Messkirch

« Das Corona-Virus bestimmt den Alltag der Bürger in Meßkirch immer noch gewaltig. Da die Infektionszahlen sowohl im Landkreis als auch in der Stadt selbst anhaltend hoch sind, gibt es viele Einschränkungen im täglichen Leben. Geschäfte, Restaurants und Hotels sind geschlossen, Museen und Freizeiteinrichtungen ebenfalls. Und auch Kindergärten und Schulen bleiben fürs erste zu. Ein Großteil der Schüler ist seit dem 16.12. 2020 zuhause, andere durften die Schule in dieser Zeit zumindest wenige Tage besuchen. Um die Situation in den Griff zu bekommen setzt die Stadt nun auf Schnelltests. In drei Testcentern können sich die Bürger regelmäßig testen lassen um weitere Ansteckungen zu vermeiden. Auf diesem Weg sollen die Infektionszahlen möglichst schnell gesenkt werden, damit die Meßkircher wieder mehr Freiheiten zurückbekommen ».

Le Coronavirus a toujours un impact considérable sur la vie quotidienne des habitants de Meßkirch. Les chiffres de l'infection étant constamment élevés, tant dans le district que dans la ville elle-même, la vie quotidienne est soumise à de nombreuses restrictions. Les magasins, les restaurants et les hôtels sont fermés, tout comme les musées et les installations de loisirs. Les jardins d'enfants et les écoles restent également fermés pour l'instant. Un grand nombre d'élèves sont restés à la maison depuis le 16.12.2020, tandis que d'autres ont été autorisés à fréquenter l'école pendant au moins quelques jours durant cette période. Pour maîtriser la situation, la ville s'appuie désormais sur des tests rapides. Dans trois centres de dépistage, les citoyens peuvent se faire tester régulièrement pour prévenir d'autres infections. L'objectif est de réduire le nombre d'infections le plus rapidement possible afin que les habitants de Meßkirch puissent retrouver plus de liberté.



Une longue histoire
d'amitié

Sassenage est jumelée depuis 1981 avec Messkirch, et depuis 2003 avec Sasso Marconi. Pour découvrir Sasso Marconi et Messkirch, et suivre toutes leurs actualités :
Sasso Marconi : www.comune.sassomarconi.bologna.it/ et [Facebook.com/SassoMarconiBo/](https://www.facebook.com/SassoMarconiBo/)
Messkirch : www.messkirch.de/ et [Facebook.com/MeinMesskirch](https://www.facebook.com/MeinMesskirch/)

En juin, retrouvons-nous enfin !

Les deux événements incontournables de juin reprennent leur place dans l'agenda :



Dimanche 20 juin
Faites du sport

Halle des sports Jeannie Longo
de 10h à 13h



Mardi 22 juin
**Présentation de la
saison 2021/2022
du Théâtre en Rond**

En présence du magicien jongleur Bertox
Théâtre en Rond
à 18h
Places limitées, réservation obligatoire.

Théâtre en R●nd

INFOS : MALLE POSTE, 04 76 27 85 30,
INFO@THEATRE-EN-ROND.FR ET WWW.THEATRE-EN-ROND.FR.

Alors oui, ce ne sera pas exactement comme les éditions précédentes, mais nous serons ensemble, et ça, clairement, c'est bien l'essentiel !

PLUS D'INFORMATIONS À SUIVRE SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE : @VILLESASSENAGE.

Urbanisme : pour ne pas enfreindre les règles...

Le saviez-vous ? La réalisation d'un abri de jardin, de toute autre construction de plus de 5 m², et même d'une clôture, est soumise au dépôt d'une autorisation d'urbanisme. C'est également le cas pour un ravalement de façade, un changement de menuiserie, un remplacement de toiture, ainsi que pour l'ensemble des travaux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation. En fonction du type de votre projet, il vous faudra donc déposer soit une déclaration préalable, soit un permis de construire auprès du service urbanisme de la Ville.

Si vous êtes d'une nature à potasser en amont afin de mieux cerner les contours de vos droits et devoirs, vous pouvez vous rendre sur le site service-public.fr. Vous y trouverez en effet le régime des autorisations en fonction de la nature de votre chantier⁽¹⁾. De quoi ne pas vous lancer à l'aveuglette !

Tout ça pour quoi ?

Sachez qu'il ne s'agit pas de « paperasse qui ne sert à rien », comme on peut souvent l'entendre. Une autorisation d'urbanisme permet tout simplement de vérifier si un projet est conforme aux règles d'urbanisme, et notamment au PLUi⁽²⁾, approuvé par le conseil métropolitain en date du 20 décembre 2019.

C'est aussi un moyen de voir si un projet est conforme aux différentes servitudes d'utilité publique, car n'oublions pas que les risques naturels sont très présents sur la commune. La question du périmètre des abords des monuments historiques est également vérifiée. Autant d'éléments que vous pourrez donc retrouver sur le document PLUi.

Ainsi, une attention particulièrement doit être portée :

- Dans les secteurs soumis aux risques naturels — PPRN, PPRI⁽³⁾ — pour lesquels les interdictions demeurent nombreuses ;

• Dans le secteur des périmètres des abords des monuments historiques. Toute demande d'autorisation d'urbanisme est soumise à consultation obligatoire de l'architecte des bâtiments de France. L'avis rendu par l'ABF est un avis conforme.

A défaut de dépôt d'une autorisation d'urbanisme, ou dans le cas d'une construction réalisée sans autorisation, ou encore de travaux non conformes à l'autorisation d'urbanisme, votre responsabilité pénale pourra être engagée. Les contrevenants risquent l'engagement de poursuites, pouvant conduire à des sanctions pénales.

Il faut savoir qu'un procès-verbal constatant les infractions peut être dressé et transmis au ministère public pour l'ouverture de poursuites pénales au titre de l'article L.480.1 et suivants du code de l'urbanisme. Rassurez-vous toutefois : les agents du service urbanisme de la Ville se tiennent à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans vos projets et vos démarches. Aussi, n'hésitez pas à faire appel à eux. Pour les joindre : 04 76 26 85 62 ou urbanisme@sassenage.fr.



(1) <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

(2) Les documents sont consultables sur le site de Grenoble-Alpes Métropole : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/646-les-documents-du-plui.htm>

(3) PPRN : plan de prévention des risques naturels - PPRI : plan de prévention des risques d'inondation

Appel à volontaires !



Vous souhaitez participer à l'expression de la démocratie ? La Ville recherche des Sassenageois qui souhaiteraient être assesseurs ou scrutateurs bénévoles.

Si vous êtes majeurs et inscrits sur les listes électorales de la commune, vous pourrez ainsi participer de l'intérieur aux élections régionales et départementales organisées les dimanches 20 et 27 juin (ouverture des bureaux de vote entre 8h et 19h).

C'est quoi un assesseur ?

Les assesseurs participent au bon déroulement des opérations électorales.

Ils sont notamment chargés de vérifier l'identité de chaque électeur, de faire signer la liste d'émargement, et de tamponner la carte électorale.

C'est quoi un scrutateur ?

Le scrutateur est présent le soir, à la clôture du scrutin. Il participe au dépouillement des enveloppes et bulletins présents dans les urnes.

INFOS : SERVICE ÉLECTIONS, 04 76 27 48 63
OU WWW.SASSENAGE.FR.

La musique en fête !

Sa tenue demeurait incertaine jusqu'alors, mais bonne nouvelle : la Fête de la musique pourra finalement bien se dérouler cette année ! La Ville recherche donc des groupes ou musiciens solos, amateurs et motivés — quatre au total —, pour donner le tempo et faire danser les Sassenageois, samedi 19 juin entre 18h et 22h au parc Sasso Marconi. Jazz, rock, classique, soul, électro, rap, pop..., tous les styles musicaux sont les bienvenus. La Ville fournit le podium et l'électricité, à vous de venir avec vos instruments et votre ampli !

Si vous êtes intéressé(e)s, vous avez jusqu'au 7 juin pour envoyer votre dossier de candidature, par mail uniquement, au centre associatif Saint-Exupéry, en précisant si vous êtes un groupe ou si vous jouerez ou chanterez en solo, le type de musique et/ou chant que vous souhaiteriez jouer/interpréter, le temps et les besoins en matériel nécessaires à votre prestation. Vous pouvez bien entendu joindre aussi une maquette sonore.

A noter que Sass'Réussi, l'association des acteurs économiques de Sassenage, proposera également une animation musicale dans le Bourg, le même jour, sur le parking de la Poste à partir de 17h.

INFOS : CENTRE ASSOCIATIF SAINT-EXUPÉRY, 04 76 26 50 99
OU CENTRE-SAINT-EXUPERY@SASSENAGE.FR, ET SASS'REUSSI@GMAIL.COM ET [FACEBOOK.COM/SASSREUSSI](https://www.facebook.com/sassreussi).

Prenez date !

Voici les animations prévues pour le mois de juin. Et comme toujours, restez connecté(e) via nos différents outils digitaux (pages Facebook de la Ville, du Théâtre en Rond et des Caves, sites de la Ville, de la médiathèque et du Théâtre en Rond).

JUSQU'AU 4/06

Création d'une fresque murale par l'artiste espagnole Lula Goce
Dans le cadre du Street Art Fest
Halle des sports Jeannie Longo
Détail en page 5

JEUDI 3/06

Dévoilement de la fresque de Lula Goce
Dans le cadre du Street Art Fest
En présence de l'artiste
Halle des sports Jeannie Longo à 14h
Détail en page 5

DIMANCHE 6/06

Fête du Bourg et des arts
Rue François Gerin de 8h à 16h
Riverside Singers - Gospels et Negro spirituals
8 e, réservation obligatoire : 06 71 04 91 17
Eglise Notre-Dame des Vignes à 18h

MARDI 8/06 ET LUNDI 5/07

Conseil municipal
19h

DIMANCHE 13/06

Trio Laurent Courtois - Jazz manouche
8€, réservation obligatoire : 06 71 04 91 17
Eglise Notre-Dame des Vignes à 18h

SAMEDI 19/06

Fête de la musique
Détail en page 18

DIMANCHE 20/06

Faites du sport
Halle des sports Jeannie Longo de 10h à 13h

DIMANCHES 20 ET 27/06

Elections départementales et régionales
De 8h à 19h

DIMANCHE 27/06

Le Cercle des Mandolinistes d'Eybens
Sous la direction de Bernard Commandeur
8 e, réservation obligatoire : 06 71 04 91 17
Eglise Notre-Dame des Vignes à 18h

JEUDI 1/07

Don de sang
Inscription obligatoire :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Espace Henriette Gröll à partir de 16h30

SAMEDI 3/07

Inauguration de la boîte à lire des Côtes
Parking de l'église Notre-Dame des Vignes
10h30

**Inauguration de l'église
Notre-Dame des Vignes**
11h

DIMANCHE 4/07

Métrorando
De 8h à 17h

Vélos rigolos et mobilités douces
Centre technique municipal de 9h30 à 17h
Détail en page 24

THÉÂTRE EN ROND

SAMEDI 12/06

« Le prix de l'ascension »
Comédie satirique d'Antoine Demor et Victor Rossi. A partir de 15 ans, 20h30

VENDREDI 18/06

« Grands crus classés »
Les Jumeaux, duo humoristique
A partir de 12 ans, 20h30

MARDI 22/06

Présentation de la saison 21/22
En présence du magicien jongleur Bertox
Réservation obligatoire, 18h

MARDI 29/06

« Marché d'opus »
Oskar & Viktor, chansons humoristiques
A partir de 8 ans, 20h30

Retrouvez les infos via les pages Facebook du Théâtre et de la Ville, ainsi que sur le site du Théâtre, theatre-en-rond.fr.
Infos : Malle Poste, 04 76 27 85 30,
info@theatre-en-rond.fr et theatre-en-rond.fr.

MÉDIATHÈQUE

DU 1/06 AU 3/07

Exposition « Le Street Art Postal Project 2017-2020 »
Par BernArt

MERCREDI 2/06

Atelier de bricolage nature
sur le cycle des saisons. Sur réservation
De 10h à 11h pour les 4-6 ans
De 15h à 16h pour les 7-9 ans

MARDI 8/06

Cercle des Amateurs de Lecture
Sur réservation, à 18h30

MERCREDI 9/06

« La flore sauvage de l'Isère »
Conférence par l'association Gentiana
Sur réservation, à partir de 16 ans, 10h

MARDI 15/06

Les ateliers numériques
Présentation pratique de la Numothèque
Sur réservation, tous niveaux
Salle informatique 1^{er} étage de la Mairie
De 10h à 12h

Café musical

Edition spéciale Street Art Fest : les « samples »
Sur réservation, à 17h

Culture hip-hop : le tempo de son époque

Conférence de Nicolas Rogés
Dans le cadre du Street Art Fest
Sur réservation, de 18h30 à 20h
Détail en page 5

MERCREDI 16/06

Courts métrages sur la biodiversité
Sur réservation, de 10h à 11h et de 11h à 12h

MERCREDI 23/06

Spectacle « Ça »
par Florent Diara de la Compagnie TempulZ
Sur réservation, de 2 à 6 ans
De 10h à 10h40

MERCREDIS 30/06 ET 7/07

Lectures au parc du château « Mers et merveilles »
Sur réservation, de 3 à 8 ans
Château de Sassenage, de 10h30 à 11h15
Réservations : 04 76 85 95 55 ou ellipse-mediathèque@sassenage.fr ou sur <https://mediatheque.sassenage.fr/> (sauf pour les rdv numériques)

LES CUVES

A PARTIR DU 9/06

Du mercredi au vendredi, visites à 15h et 16h30 (le matin sur rendez-vous)
Les samedi et dimanche, visites à 14h, 15h30 et 17h (le matin sur rendez-vous)

Infos et réservations : 04 76 27 55 37
ou grottes@sassenage.fr

CCAS - ESPACE FAMILLES

Le papotage café

Les mardis, entre 14h et 16h
Les jeudis, entre 9h30 et 11h30
Espace Familles ou extérieurs du bâtiment
Sur réservation, jauge limitée

La Douce Heure

Tous les vendredis
Lieu d'accueil parent-enfant. Pour les moins de six ans accompagnés d'un adulte.
10 personnes max. Inscription : 04 76 26 34 90
Ram de 9h à 11h30

Ludothèque

Pour le jeu sur place et le prêt de jeux :
Les mercredis, de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h (priorité aux familles)
Les vendredis, de 9h à 11h30 (priorité aux assistantes maternelles)
Sur réservation, jauge limitée
Le prêt de jeux reste également possible sur rendez-vous

Le fil conducteur du mois de juin au CCAS est « Bien-être et prévention ». Des temps d'activités et d'échanges seront proposés.
Infos et inscriptions : 04 76 26 34 90

CRC ALFRED GAILLARD

JEUDIS 3 ET 17/06

Les petits moments musicaux
Par les élèves du Conservatoire.
Entrée libre. Salle Andes,
centre Saint-Exupéry à 18h30

JEUDI 24/06

Concert d'été
Avec les élèves du conservatoire.
Entrée libre
Théâtre en Rond à 20h

MERCREDI 30/06

Fête du conservatoire de musique
Parc Sasso Marconi à partir de 17h
Réservations : 04 76 26 63 24
ou ecole-musique@sassenage.fr



Élu pour l'intérêt général

Le 27 avril, le tribunal m'a condamné, en première instance, à l'inéligibilité pour deux ans. J'ai fait appel de cette décision que je ne comprends pas au regard de l'aide solidaire apportée en vingt ans de mandat de Maire à plus de 120 familles sassenageoises ou ayant des parents sassenageois, toutes en cours de séparation familiale avec des enfants, dans une situation identique à celle de ma fille. D'autant qu'elle n'a bénéficié d'aucun privilège. En séparation familiale avec deux enfants en bas âge, elle n'est passée devant personne, n'a pris la place d'aucun Sassenageois. Elle a payé régulièrement son loyer au même niveau que les autres locataires. D'autant que la décision ne concerne pas l'attribution du logement, laquelle a été classée sans suite car conforme à la loi, mais uniquement le fait d'avoir signé le renouvellement du bail, décidé par le CCAS le 28 décembre 2016, pour être effectif au premier janvier. Je n'ai pas souhaité solliciter un nouveau mandat de Conseiller Départemental. Et pourtant, j'étais légitime car l'appel de ma

condamnation la rend provisoire, et suspensive jusqu'au jugement final. Le mandat de Conseiller Départemental est une charge, certes passionnante par le développement et le suivi de projets concrets, mais lourde et captivante, prenante, car il faut beaucoup d'énergie et d'engagement personnel pour répondre aux besoins des populations et des collectivités de notre Département, lequel accompagne les familles de la naissance à la fin de vie, et les collectivités dans leur développement. L'âge me rattrapant, et l'évolution des modes de vie se précipitant, il est temps de laisser la place à la jeunesse et à la vigueur. Je me suis engagé à fond et véritablement passionné dans mes délégations, lesquelles m'ont permis de participer à nombre de structures d'aménagement du territoire et du logement, dépendant directement ou indirectement du Département. Ce mandat au Département m'a permis de connaître toutes les actions qui répondent aux besoins de notre population de Sassenage. Ma plus grande satisfaction est d'avoir relancé les PAEN

(Protection des Espaces Agricoles et Naturels), et d'avoir convaincu nombre d'élus et agriculteurs de l'intérêt évident pour la profession agricole, et aussi pour notre environnement. Enfin, j'ai eu beaucoup de plaisir à assumer la présidence du Conseil de surveillance du Centre hospitalier Alpes-Isère de Saint-Égrève, pour lequel j'ai œuvré pour la défense des professions de la santé mentale, professions difficiles et lourdes de responsabilités. Bref, je vais me recentrer avec bonheur sur ma famille et sur l'action de la Ville de Sassenage, en mettant toute mon expérience au service des populations qui sont, là aussi, en attente croissante d'accompagnement. Avec tout mon dévouement.

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE S'UNIR POUR SASSENAGE

La justice s'applique

Le 27 avril dernier, M. Coigné a été condamné en première instance par le Tribunal Correctionnel de Grenoble à 2 ans d'inéligibilité et 2 000 € d'amende pour prise illégale d'intérêts dans le cadre d'un logement d'urgence attribué à sa fille et renouvelé de manière discrétionnaire, sans transparence et hors de tout cadre légal. « Pourquoi aurais-je dû traiter ma fille différemment de tout autre Sassenageois ? » se défendait M Coigné en Conseil Municipal. Pour les raisons suivantes :

- La fille de M. Coigné n'habitait pas Sassenage mais Echirolles lors de l'attribution du logement ;
- Les logements d'urgence sont destinés à gérer des... urgences. Pas à loger un proche pendant plus de 3 ans ;
- D'autres solutions existent évidemment pour aider son enfant hors de tout conflits d'intérêts, quand vos indemnités d' élu sont proches de 8 000 € par mois et que vous possédez une maison à Sassenage.

Et car c'est tout simplement illégal, comme le rappelait la juge lors de l'audience, « la loi interdit qu'un maire signe un contrat dans lequel il a un intérêt ».

Ce jugement, rendu par une cour de justice indépendante de toute velléité politique, permet de rappeler que la loi s'applique à chacun de nous, et en particulier au premier magistrat de la commune. M. Coigné, comme le font tant d'hommes politiques après une condamnation pour prise illégale d'intérêts, devrait démissionner.

www.sunirpoursassenage.fr
www.facebook.com/sunirpoursassenage
contact@sunirpoursassenage.fr

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE POUR SASSENAGE, UNE FIERTÉ PARTAGÉE

La preuve par les actes

La fin justifie-t-elle les moyens ?

Nous pensons que non, en effet sincèrement convaincus que la politique est un engagement noble au service de tous, et pas contre certains, et que c'est sur le terrain des idées et projets qu'elle doit s'exercer.

Si la liberté d'expression est un pilier fondamental de la démocratie, et nous y sommes viscéralement attachés, elle ne doit pas pour autant autoriser à dire n'importe quoi. Malheureusement, les pratiques que l'on croyait révolues sont tenaces, ne changeant qu'en surface, avec un vernis — finalement de circonstance — qui serait juste mieux passé : les grands discours vertueux, l'esprit d'ouverture porté en étendard, et d'autres habiles manœuvres détournent juste l'attention, histoire de mieux masquer insinuations, attaques l'air de rien, ou presque. On comprend mieux, alors, l'agitation de certains, ou encore que des sujets soient montés en épingle. L'actualité électorale n'est assurément pas étrangère à tout ça.

Notre parti est celui des Sassenageois, exclusivement. Loin des clichés et des positions dogmatiques, il est celui de l'action concrète : la préservation de l'environnement, la participation citoyenne ou encore la culture pour tous ne sont pas de vains mots, mais bien des projets ambitieux que nous portons (désimperméabilisation de la cour des Pies, consultations des Sassenageois sur de nombreuses thématiques, gratuité de la médiathèque, street art dans l'espace public...).

Merci pour votre clairvoyance.

Jérôme Merle, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Mylène Gourmand, Michel Vendra, Brigitte Gallo, Jean-Pierre Serrailier, Marie-Frédérique Di Raffaele, Jérôme Giachino, Daniel D'Olivier Quintas, Hervé Madinier, M'hamed Benharouga, Sylvie Genin-Lomier, Roxane Gonsalez, Hajera Turki, Gaëlle Nicolas, Assunta Rosin-Bedin, Benjamin Torelli, Francette Gierczak, Jean-Philippe Veau, Nathalie Levrat, Jean-Pierre Ravetto, Amandine Aimone-Chenevay, Thierry Masnada.

Farid Benzakour, Marie-Laure Mayoud, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

VIVRE À SASSENAGE

NOUVELLE RÉSIDENCE HAUT DE GAMME



Résidence située au sein d'un domaine doté d'un grand et magnifique parc

Espaces de vie confortables et lumineux, prolongés par de belles terrasses spacieuses & de prestations de qualité

En bas de chez vous, retrouvez les services  **citiz** &  **mycolisbox**
BY DECAYEUX



TRIGNAT.FR

04 76 15 21 21

Le Lopin d'Terre



Vente de légumes Bio
tous les vendredis
de 16h à 19h

60, chemin des Moironds

38360 Sassenage

Tél. 06 72 39 93 05



Tél. 07 83 97 20 27

Snapchat : Fouadpneus



MOVING

DÉMÉNAGEZ SUR-MESURE

Déménagement
particulier

Déménagement
Cave à vin

Déménagement
professionnel

Garde-meubles

04 76 87 22 86

06 40 58 47 38

Damien@l2moving.com

www.l2moving.com

19 rue du Moucherotte
38360 Sassenage



Eurovia Alpes
Agence de Grenoble

Espace Comboire

4, rue du Drac - BP 308

38434 Échirolles cedex

T/ 04 76 75 02 09

F/ 04 76 75 03 98

mail : euroviagrenoble@eurovia.com

www.eurovia.fr

Bellavia

menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Carde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition



Tel: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • contact@bellavia.fr
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

Savino Iannone

Peinture
Rénovation
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE
38360 SASSENAGE

TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

Vélos rigolos et mobilités douces

Dimanche 4 juillet à partir de 9h30

Rendez-vous au parc Sasso Marconi pour le départ d'une balade à vélos rigolos
(décorez vos vélos sans modération !)

Stands autour des mobilités douces (sensibilisation, démonstrations...)
sur le parking du centre technique municipal

